

URBANISME

LA BATAILLE DES HALLES DEVANT LE JUGE

Les travaux des Halles commencent. La bataille des riverains contre le projet de la Mairie continue. Annuler le permis de démolir des Halles, c'est ce qu'ils ont requis hier matin devant le tribunal administratif de Paris. Leur avocat a demandé, en référé, la suspension de l'exécution des travaux de démolition. Il a plaidé « l'urgence » car le chantier de la partie sud du jardin, première étape de la rénovation des Halles, doit commencer le 1^{er} juin prochain. Afin de faciliter l'accès au futur chantier, des travaux d'aménagement de la voirie sont en cours depuis le 12 avril. La juge aura également à se prononcer sur la légalité du permis de démolir du jardin des Halles de la Ville de Paris. Elle a fait savoir aux parties qu'elle leur communiquerait sa décision d'ici à une semaine. Pour l'association de riverains Accomplir, qui a requis l'annulation du permis, « ce n'est que la première bataille ». Résolument opposés au projet de la Mairie, ils assurent : « On ne lâchera pas. »

PAULINE THÉVENIAUD